

Tout d'abord tu la polémique
où le nom de Solvyns a été mentionné.
— Tout ce que je puis dire, c'est qu'il
me semble de la dernière improbabilité
qu'il ait pu manquer, en quoi que ce
soit, aux lois de l'étiquette, car j'en ai
jamais ^{vu} personne pousser plus loin
le respect des formes et le scrupule des
convenances. Mais ce qu'en tout cas j'ai
garanti avec la plus entière confiance,
c'est que Solvyns ne serait pas homme
à attendre le retour de qui que ce soit
pour obtenir le redressement d'un tort qu'on
aurait eu envers lui. C'est là un trait
tellement saillant de son caractère, qu'il
est impossible, pour peu qu'on connaisse
Solvyns, de s'y méprendre: en toutes
occurrences, il saurait sauvegarder lui-même
l'honneur de son nom et la dignité de
sa position. De ce côté, je suis tranquille.

Veuillez, mon cher Montieu, pré-
senter mes respectueux hommages à Madame
Van de Weyer et me croire bien sincèrement
Votre tout dévoué

A. Michère

Gand 10 Mai 1844.